



Sous les arcades

Journal d'information de la Ville de Stenay

ÉTATS CIVILS

Naissances :

- Soléïa DEMUYLDER
- Cyril FRIGNET
- Mayron YVER

Mariages :

- Fouad BOUALOUCHEN et Yasmina SABER

Décès :

- Monique ARNOULD veuve BRACONNIER
- René DUSSART
- Monique GABRIEL veuve LÉONARD
- Elisabeth GENTIL veuve JACQUINET
- Serge GIORGI
- André HENRY
- Marguerite HOCMELLE
- Marie HUBATZ veuve GUITTON
- Lucette JACQUOT veuve MANGIN
- Guy MANCEAUX
- Ghislaine MATHIEU veuve LIE
- Claire PEZZI
- Jan SCHILSTRA
- Monique TAILFER veuve BERNARD
- Maurice TÊTU

ÉDITORIAL

La Ville et l'Office de Tourisme vous avaient sollicité pour recevoir votre avis sur la localisation des prochaines éditions de la fête du kiosque.

À conserver au centre-ville ou la déplacer dans le Parc de la Forge ?

L'énorme majorité des répondants a choisi de conserver cet événement là où il est né, à proximité du kiosque, pour animer notre centre-ville.

Nous remercions ceux et celles qui ont exprimé leur choix.

Rappelons à toutes fins utiles que les élections municipales ont lieu les dimanches 15 et 22 mars prochains.

Le Bureau de vote est la Salle des Fêtes, comme depuis de nombreuses années. Il sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Pour voter, n'oubliez pas votre pièce d'identité, qui est obligatoire.

Soyons nombreux à voter !

Stéphane PERRIN

Maire de Stenay,

Vice-Président du Conseil

Départemental de la Meuse.

FLASH INFOS

ÉLECTIONS MUNICIPALES :

Rendez-vous le 15 et le 22 mars aux urnes.

MODIFICATIONS DES HEURES DU CCAS :

Désormais, les rendez-vous du CCAS se feront le **lundi après-midi de 13h30 à 17h00** et le **jeudi matin de 8h00 à 12h00**.

Directeur de la publication : Stéphane PERRIN
Permanence du Maire : le samedi de 9h30 à 11h30
(sur réservation uniquement).

Mairie de Stenay – 14 Place de la République, Stenay 55700
Tél. 03 29 80 30 31 – Fax 03 29 80 35 79 – Site Internet : www.stenay.fr

Mail : mairie@stenay.fr ou archives.municipales@stenay.fr

Impression : A.G.M. – Belleville-Verdun – Ne pas jeter sur la voie publique



FÊTE DU KIOSQUE : LE LIEU CONFIRMÉ POUR LES 20 ANS !

Depuis plusieurs mois, nous vous avons sollicités pour prendre une décision importante concernant l'organisation du 20e anniversaire de notre emblématique Fête du Kiosque.

Vos arguments : pourquoi le Centre-ville ?

Vos retours ont permis de mettre en lumière les raisons de ce choix :

● **Soutien au commerce** : la volonté de maintenir l'attractivité du centre-ville et de soutenir les commerçants locaux a été primordiale.

● **La tradition** : pour beaucoup, « Kiosque en fête » doit impérativement se dérouler autour du Kiosque, symbole de l'événement, surtout pour un 20e anniversaire.

● **Les contraintes du Parc** : vous

avez également souligné les risques liés à la météo (boue), le manque d'infrastructures sanitaires et la préservation de l'aire de jeux.

Cap sur l'été prochain

Le lieu étant désormais fixé, l'organisation peut entrer dans sa phase active. Nous vous donnons rendez-vous très prochainement pour vous dévoiler le programme des festivités. ■

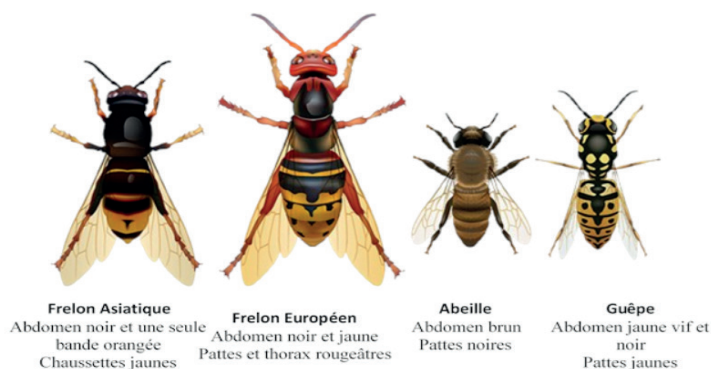
JUMELAGE STENAY-MÜNNERSTADT

Dans le cadre des échanges entre Stenay et Münnerstadt, des stenaïsiens pourront se rendre

dans la ville allemande pour des journées découvertes du 15 au 17 mai 2026.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie. ■

ENVIRONNEMENT : CAMPAGNE DE PRÉVENTION CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



Avec le retour du printemps, la nature s'éveille, mais c'est aussi la période propice au retour d'une espèce invasive : le frelon asiatique. Dans un souci de préservation de la biodiversité et de sécurité publique, la Ville de Stenay vous informe sur les bons gestes à adopter, en s'appuyant sur les méthodes éprouvées par nos voisins de la Province de Luxembourg.

Pourquoi agir maintenant ?

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) représente une

menace pour nos écosystèmes. Il s'attaque principalement aux abeilles domestiques et peut détruire une ruche entière en peu de temps, mettant en péril la pollinisation indispensable à notre agriculture. Pour la population, bien qu'il soit peu agressif lorsqu'il est isolé, il peut devenir dangereux à proximité de son nid, souvent installé près des habitations ou dans les parcs.

Le printemps est le moment stratégique pour agir : c'est la période où les reines fondatrices sortent d'hibernation pour créer de nou-

velles colonies. Piéger une fondatrice maintenant permet d'éviter la formation d'un nid complet, qui pourrait produire plusieurs centaines de nouvelles reines à l'automne.

Comment le reconnaître ?

Il est crucial de ne pas le confondre avec le frelon européen (qui est utile et plus grand). Voici les signes distinctifs du frelon asiatique pour l'identifier correctement :

● **Taille** : il est plus petit que son cousin européen (environ 30 mm maximum).

● **Couleur** : son thorax est foncé (noir/brun) et son abdomen comporte une unique bande orangée.

● **Signe particulier** : ses pattes sont jaunes à l'extrémité (d'où son surnom de frelon à "chaussettes jaunes").

Le piégeage sélectif : mode d'emploi

Pour limiter la prolifération sans impacter les autres insectes pollinisateurs, il est recommandé d'utiliser un piège avec un appât sélectif. Vous pouvez fabriquer un piège simple à l'aide d'un bocal en verre (type pot de confiture).



La composition de l'attractif (à renouveler tous les 3 jours) :

- 1/3 de **sirop** (grenadine ou fruits rouges)
- 1/3 de **bière**

- 1/3 de **vin blanc** (ce dernier ingrédient est essentiel car il **repousse les abeilles**).

Il suffit de placer une éponge imbibée au fond du pot ou le mélange liquide, de percer le couvercle (trous adaptés) et de placer le piège à l'abri de la pluie. Il est conseillé de retirer ces pièges début juin pour ne pas capturer d'autres espèces inutilement.

Appel à bénévoles : devenez "Référént Frelon" !

La réussite de cette campagne repose sur le maillage du territoire. La Ville de Stenay lance un appel aux citoyens volontaires pour créer un réseau de "Référént Frelon".

Votre mission, si vous l'acceptez :

- Être le relais d'information auprès de vos voisins.
- Aider au bon positionnement des pièges.
- Signaler les nids suspects aux services compétents.

Intéressé(e) par la protection de notre environnement local ? Rejoignez le **réseau de vigilance** ! Plus d'information au près de la Mairie.

Consignes de sécurité

Si vous découvrez un nid formé, **ne tentez jamais de le détruire vous-même**. Les attaques collectives peuvent être dangereuses. Nous vous invitons à signaler toute présence suspecte en Mairie ou auprès des organismes compétents. ■



ADAPS : TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 dite Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées à obliger à rendre chaque Établissements Recevant du Public (ERP) accessible à tous les types de handicap. Depuis l'année dernière et le commencement de ce chantier, c'est ce que la commune entreprend. Ainsi, courant 2025, plusieurs sites ont déjà été livrés et une nouvelle vague de travaux est en cours pour ce premier trimestre 2026 dont les travaux globaux devraient se terminer durant le 1er semestre 2026.

Ce qui est déjà terminé

À l'heure où cet article est rédigé (mi-février 2026), plusieurs bâtiments ont déjà bénéficié d'aménagements (rampes, sanitaires adaptés, signalétique, etc.), notamment :

- La Capitainerie et l'aire de camping-car
- Le Stade des Tilleuls
- L'EPDAMS et le Centre Médico-Psychologique (CMP)

Le calendrier des chantiers en cours (février - avril 2026)

Selon le dernier planning validé fin janvier, voici les interventions programmées dans les semaines à venir. Notez que ces travaux peuvent entraîner des nuisances sonores ou des modifications temporaires d'accès.

Info pratique : durant les travaux à la Salle des Fêtes et à la Salle Polyvalente, la disponibilité des salles pour les associations ou les locations privées pourrait être impactée. Merci de vous rapprocher de la mairie pour toute question.

Objectif : fin des travaux pour le printemps

Une fois le marché terminé (avril 2026), tous les bâtiments redeviendront pleinement opérationnels. Toutefois, des finitions resteront à faire (notamment la peinture) et seront faites par les agents de la Ville.

Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension pour la gêne occasionnée durant ces interventions. ■

Bâtiment concerné	Travaux prévisionnels	Interventions
Salle des Fêtes	Du 28/01/26 au 27/02/26	Plâtrerie, carrelage, finitions
École de Musique	Du 02/02/26 au 06/03/26	Démolitions, plâtrerie, carrelage
Hôtel de Ville	Du 06/02/26 au 13/02/26	Interventions rapides (peinture, finitions)
Foyer d'accueil de jour	Du 16/02/26 au 06/03/26	Démolitions, plâtrerie, carrelage
Salle Polyvalente	Du 09/03/26 au 02/04/26	Démolitions, plâtrerie, carrelage

MAINTENANCE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE : CAMPAGNE DE PURGES À VENIR

Afin d'assurer la qualité de l'eau qui coule à vos robinets et le bon fonctionnement des infrastructures de sécurité incendie, les services techniques procéderont prochainement au nettoyage annuel des conduites d'eau potable.

Cette opération essentielle, appelée "purge", consiste à faire circuler l'eau à grande vitesse dans les canalisations pour décoller et évacuer les dépôts naturels de minéraux (comme le fer ou le manganèse) qui s'y accumulent au fil du temps.

Quand cela aura-t-il lieu ?

Les opérations se dérouleront aux dates suivantes :

- **Le 27 mai 2026** à partir de 20h00 jusqu'à 23h00-minuit
- **Le 19 août 2026** à partir de 20h00 jusqu'à 23h00-minuit
- **Le 18 novembre 2026** à partir de 20h00 jusqu'à 23h00-minuit

À quoi devez-vous vous attendre ?

Durant les interventions dans votre rue, vous pourriez constater :

- Une baisse temporaire de la pression de l'eau.
- Une coloration de l'eau (jaunâtre, rousse ou brouillée).
- De l'eau coulé au niveau des bouches à incendie.

Rassurez-vous : cette coloration n'est pas toxique. Elle est due aux particules minérales soulevées par le courant. L'eau reste potable, mais elle peut être désagréable à la consommation visuellement et au goût.

Les bons réflexes à adopter

Pour limiter les désagréments durant cette période, nous vous conseillons de suivre ces quelques règles simples :

- **Vérifiez l'eau :** avant d'utiliser l'eau pour la cuisine ou la boisson, faites couler l'eau froide quelques

instants pour vérifier sa clarté.

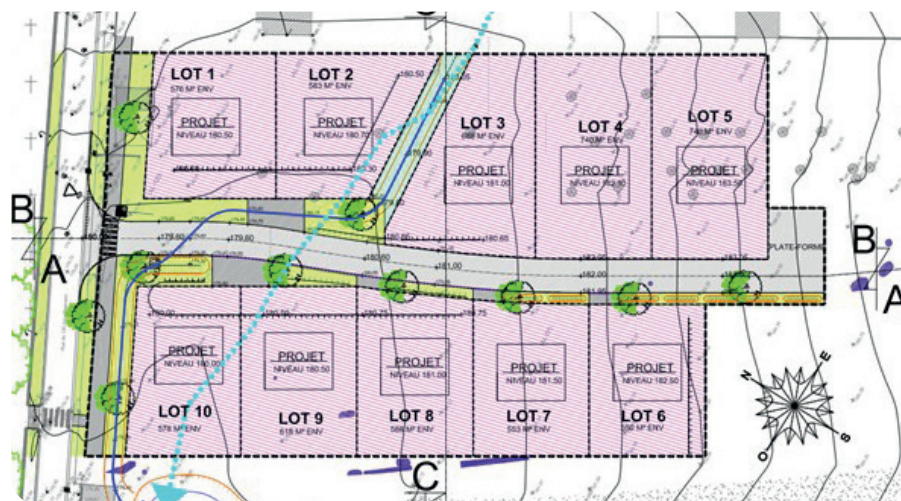
- **Attention à la lessive :** évitez de faire tourner votre lave-linge (surtout pour le blanc) pendant les heures d'intervention. L'eau colorée pourrait tacher les vêtements.

- **Si l'eau est colorée :** ouvrez votre robinet d'eau froide (idéalement celui de la baignoire ou un robinet extérieur) et laissez couler jusqu'à ce que l'eau redevienne claire (généralement 5 à 10 minutes).

- **Évitez l'eau chaude :** si l'eau est trouble, n'ouvrez pas les robinets d'eau chaude pour éviter que les sédiments ne pénètrent dans votre chauffe-eau.

Nous nous excusons par avance pour les inconvénients temporaires que ces travaux pourraient occasionner et nous vous remercions de votre compréhension. Ces opérations sont garanties d'un réseau sain et durable pour tous. ■

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À STENAY : VENTE DE 10 TERRAINS À BÂTIR VIABILISÉS



S'installer à Stenay ?

- **De nombreux services sur place :** Écoles, Collège et Lycée, professionnels de santé, commerces de proximité et artisans, cinéma, bibliothèque, ...

- **Un cadre de vie idéal :** Profitez du calme, de la nature et d'un riche patrimoine historique.

- **Une vie locale dynamique :** Plus de 50 associations sportives et culturelles animent notre ville.

- **Situation stratégique :** Aux portes de la Belgique et du Luxembourg, à mi-chemin de Verdun et Charleville-Mézières.

La Commune de Stenay met en vente 10 terrains à bâtir viabilisés au prix de **45€/m²**

pour ceux souhaitant construire sur notre territoire.

Des aides financières

Sous conditions d'éligibilité, les projets de construction peuvent bénéficier de dispositifs financiers tels que le Prêt à Taux Zéro

(PTZ) et d'une exonération de la taxe foncière pendant 2 ans pour les constructions neuves.

Intéressé(e) ? Contactez-nous pour plus d'informations !

Mairie de Stenay, place de la République.

Tél : 03 29 80 30 31

Email : mairie@stenay.fr

(Demandez le service urbanisme) ■

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Situé au **24C Résidence Vauban – Place Vauban**, ce local commercial en rez-de-chaussée d'un immeuble en pierre de taille est une opportunité idéale pour installer votre activité dans un cadre soigné et prêt à l'emploi.

Descriptif du bien

D'une surface totale d'environ **44,52 m²**, ce local se distingue par son agencement fonctionnel et ses équipements complets :

● **Façade et accès** : entrée indépendante et accueillante avec une façade en pierres de taille, une porte vitrée moderne et sécurisée (profilés foncés) et des fenêtres équipées de barreaux de sécurité.

● **Espaces intérieurs** : l'espace se compose d'une grande pièce

principale lumineuse et d'une seconde petite pièce pouvant servir de bureaux ou réserve.

● Équipements et confort :

- Faux-plafonds avec éclairage intégré.
- Chauffage électrique individuel par convecteurs.
- Réseau électrique et informatique distribué via des plinthes techniques périphériques avec prises.
- Présence d'un extincteur pour la sécurité incendie.
- Fenêtres équipées de stores.

● **Sanitaires** : espace toilettes indépendant, carrelé (blanc et bleu), équipé d'un WC, d'un lavabo, d'un chauffe-eau électrique et d'une barre de maintien.

Idéal pour :

Grâce à sa configuration modu-

lable et ses équipements techniques, ce local conviendrait parfaitement à :

- Une profession libérale.
- Des bureaux pour une activité de services, de conseils.
- Un commerce de proximité ne nécessitant pas de grande vitrine d'exposition.

Conditions de location

● **Loyer mensuel** : 275 €

● **Type de bail** : commercial 3-6-9 ans ou professionnel.

Contact et Visites

Pour plus d'informations ou pour organiser une visite, merci de contacter la Mairie de Stenay au 03.29.80.30.31 ou par mail à mairie@stenay.fr ■



LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À STENAY EN 2028

La fermeture du réseau télécom cuivre, support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard en janvier 2028 sur notre commune.

Ainsi, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Depuis le 31 janvier 2026, les opérateurs ne doivent et ne

peuvent plus vous vendre des abonnements ADSL, vDSL, ... suite à l'arrêt de la commercialisation de ces réseaux. Seules les offres fibre sont désormais commercialisées. ■

INCENDIE RUE PAUL BERT

Le 16 janvier 2026, aux alentours de 15h, un important incendie s'est déclaré au 2 rue Paul Bert.

Situé dans un quartier très fréquenté du centre-ville, de nombreux secours ont été appelés pour lutter contre cet incendie et prévenir tout risque de propagation aux habitations voisines. Le périmètre a été bouclé par la gendarmerie pendant plusieurs heures afin d'éviter tout suraccident et faciliter l'intervention des pompiers placés sous le commandement de Jean-Marc Lacroix, issu de la caserne de Lacroix-sur-Meuse.

Quelques heures plus tard, l'incendie est maîtrisé, même si une petite reprise de flamme a été observée et aussitôt éteinte durant la nuit. Grâce à l'inter-

vention rapide des passants, puis des secours, il n'y a eu aucun blessé grave. Une enquête de la gendarmerie est en cours pour déterminer l'origine exacte de l'incendie.

Monsieur le Maire, les élus et les agents municipaux ont veillé à porter assistance aux personnes sinistrées en leur proposant des logements temporaires, et en leur apportant des articles de premières nécessités. La Mairie a ensuite organisé des rencontres avec l'OPH de la Meuse pour trouver des solutions de relogement durable, et a également accompagné ces personnes dans les procédures d'assurance et autres démarches administratives.

Aujourd'hui, la plupart des sinistrés sont relogés et ont pu

se rééquiper, notamment grâce à des dons divers réalisés par plusieurs habitants, associations et commerçants locaux. Les agents municipaux assurent un suivi régulier pour les accompagner au mieux durant cette période de changement. ■



© Est Républicain

ARRÊT CARDIAQUE EN PLEIN MATCH DE BASKET



© Frédéric Mercenier

Le 12 janvier dernier, lors d'une rencontre amicale entre l'Espérance Basket de Stenay et le Basket Club Mouzonnois, Gérald Jullion, coach de l'équipe de Stenay, est victime d'une crise cardiaque.

Alexis Prugnon et Valentin Charlier, deux basketteurs présents lors de l'événement, sont formés aux gestes de

premiers secours grâce à leur parcours de sapeur-pompier volontaire. Tous deux réagissent rapidement en débutant un massage cardiaque et en utilisant un défibrillateur. Après quelques minutes, Gérald Jullion est pris en charge par l'ambulance des pompiers de Stenay et le SMUR de

Verdun. Son état est stabilisé. Cet événement dramatique montre bien l'importance d'être formé aux premiers secours. Valentin Charlier, étudiant infirmier, rappelle que : « Un problème peut arriver à n'importe qui, n'importe quand. Des formations existent et sont accessibles à tous. » ■

Plus d'information sur ces formations auprès de la **Croix-Rouge** ou de la **Protection civile** :

www.croix-rouge.fr/formations

www.protection-civile.org/psc

MISE À L'HONNEUR DE CITOYENS

Pour remercier le courage des personnes intervenues lors des récents drames survenus dans la commune, la Mairie de Stenay a organisé le samedi 31 janvier 2026, une cérémonie de mise à l'honneur où la médaille de la ville a été remise à ces héros du quotidien.

Un hommage a d'abord été rendu à Alexis Prugnon et Valentin Charlier par les représentants du club de basket et la famille de Gérald Jullion, soulignant leur sang-froid détermi-

nant lors de l'accident cardiaque survenu le 12 janvier.

Un second hommage a également été rendu par Monsieur Le Maire à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour aider les sinistrés de l'incendie rue Paul Bert du 16 janvier dernier, et plus particulièrement aux premiers citoyens qui ont alerté et aidé à l'évacuation : Rachelle Balon, Christophe Laurent, Georges Demars, Cédric Champeaux, David Fleurence, Flavien D'Amore,

Ousmane Sene, Régis Messin, Raphaël Golinval et Fabrice Garcia.

Ces événements ont permis de montrer que l'entraide, la solidarité et la bravoure sont des valeurs étroitement liées à Stenay et ses habitants qui forment une communauté où règne l'esprit du vivre-ensemble, comme le signifie l'inscription sur le blason de la ville *Urbs Stenacensis*. ■





ÉLECTIONS MUNICIPALES : LE 15 MARS, VOTRE VOIX COMPTE !

Le Le grand rendez-vous démocratique est arrivé. Ce dimanche 15 mars 2026, les électeurs de Stenay sont appelés aux urnes pour élire leur nouveau Conseil Municipal.

Si la période d'inscription est désormais close, il reste l'acte essentiel : glisser votre bulletin dans l'urne. Pourquoi est-ce fondamental ? Parce que l'élection municipale est celle qui touche le plus directement votre quotidien.

Des enjeux locaux concrets

Voter ce mois-ci, c'est choisir les orientations des 6 prochaines années pour :

- **Votre cadre de vie** : voirie, propreté, urbanisme, sécurité.
- **Vos services** : écoles, cantines, équipements sportifs, soutien aux associations.
- **L'avenir du territoire** : vos

élus siégeront également au Conseil Communautaire pour gérer l'économie, le tourisme ou encore les déchets.

En pratique : tout savoir pour le jour J

● **La date** : le premier tour a lieu le dimanche 15 mars 2026. (Note : Si un second tour est nécessaire, il aura lieu le dimanche 22 mars).

● **Le lieu de vote** : le bureau de vote unique de Stenay sera ouvert à la salle des fêtes – Place de l'artillerie de 8h00 à 18h00.

● **Les documents nécessaires** : pour voter, vous devez présenter **une pièce d'identité en cours de validité** (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Permis de conduire, ...). La carte électorale est conseillée pour faciliter le travail du bureau, mais elle n'est pas strictement obligatoire si vous avez votre pièce d'identité.

Absent le 15 mars ? Pensez à la procuration !

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du scrutin (vacances, raisons professionnelles, santé, ...), vous pouvez encore confier votre vote à un autre électeur de votre choix.

Comment faire ? Ne tardez pas ! La démarche doit être faite le plus tôt possible pour que la procuration arrive en mairie avant le jour J.

1. Faites la demande en ligne sur maprocuration.gouv.fr.

2. Faites valider votre identité dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie (ou via l'identité numérique si disponible). ■

**Rendez-vous aux urnes
le 15 mars !**



NOUVEAUTÉ : VOS FACTURES LOCALES ARRIVENT SUR IMPOTS.GOUV.FR

Dans une démarche de modernisation et de simplification, la gestion de vos factures de service public évolue.

Depuis la mi-décembre 2025, vos avis de paiement émis par la commune (cantine, eau, ordures ménagères, etc.) rejoignent vos avis d'imposition au même endroit.

Un seul site pour tout gérer

Votre espace personnel sur le site impots.gouv.fr, que vous connaissez déjà pour déclarer vos revenus, change de nom et devient « *Mon espace Finances publiques* ».

L'objectif ?

Centraliser tous vos documents. Vous pourrez désormais y retrouver :

- **Vos avis d'impôts** (revenu, taxe foncière...).
- **Vos factures locales** (crèche, eau, périscolaire...).
- **Vos factures hospitalières.**

Comment ça marche ?

C'est très simple, aucune nouvelle inscription n'est nécessaire.

1. Connectez-vous sur impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal

ou via FranceConnect.

2. Rendez-vous dans l'onglet « Documents » pour consulter vos factures.

3. Si vous devez régler une somme, cela se passe dans l'onglet « Paiements » : vous pourrez payer en ligne de manière sécurisée (par carte bancaire ou prélèvement) via le service PayFip.

Et le papier dans tout ça ?

Pas de panique : par défaut, vous continuerez de recevoir vos factures en version papier par courrier.

Cependant, si vous souhaitez faire un geste pour l'environnement et gagner en praticité, vous pouvez opter pour le « Zéro papier ». Il suffit de cocher l'option correspondante dans la rubrique « Gérer mon profil » de votre espace en ligne. Vous serez alors averti par e-mail dès qu'une nouvelle facture est disponible.

Bon à savoir

Pour encore plus de facilité, toutes ces fonctionnalités sont également accessibles depuis l'application mobile *impots.gouv* sur votre smartphone ou tablette.

Une question ? Si vous rencontrez des difficultés pour

accéder à votre espace, n'hésitez pas à solliciter les agents de France Services ou du Centre des Finances Publiques le plus proche. ■



COMMENT TROUVER ET PAYER EN LIGNE UNE FACTURE LOCALE SUR IMPOTS.GOUV.FR

1- Je me connecte à mon espace « particulier » grâce à :

- mon numéro fiscal de 13 chiffres
- une identification avec France Connect



2- J'identifie le nouveau service « Consulter vos Factures locales et hospitalières »



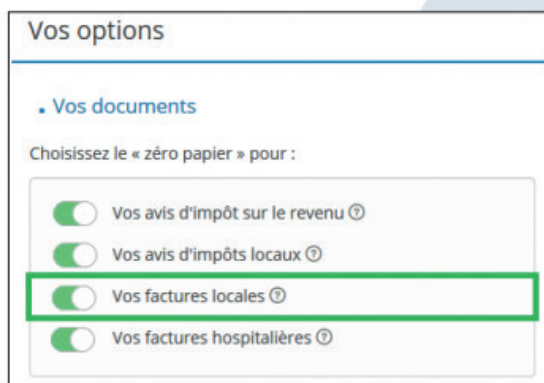
3- Je consulte la facture qui m'intéresse



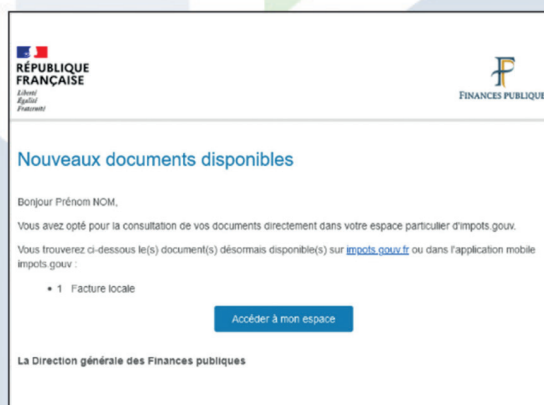
4- Je paye en ligne par carte bancaire ou par prélèvement unique sur mon compte en banque



5- Si je suis satisfait(e), j'opte pour l'option « zéro papier ». Comme les documents fiscaux, les factures seront disponibles sur l'espace pendant plusieurs années.



6- A l'avenir, je serai averti(e) par courriel de l'arrivée de toute nouvelle facture



VOS CONTACTS

Pour tout renseignement sur ce nouveau service en ligne, adressez-vous au **centre des Finances publiques** indiqué sur votre facture.

Nos agents sont là pour vous accompagner dans la transition numérique.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Juillet 2021

POUR EN SAVOIR PLUS



COMMENT SE DÉPLACER LOCALEMENT ?

La réponse est simple : **Roul'en Meuse !**

Lancé officiellement à l'occasion de la Foire Nationale de Verdun en 2022, Roul'en Meuse est un outil collectif permettant aux meusiens de se déplacer plus facilement sur le territoire. Initiée par les collectivités territoriales, il regroupe différents services portés par les PETR et le Département. Faisons le point en détail.

Covoiturer simplement

Première brique de l'écosystème Roul'en Meuse, le partenariat avec Karos offre la possibilité de covoiturer facilement sur des courts trajets réguliers. Les cibles principales sont les actifs qui se rendent tous les jours sur leurs lieux de travail, aussi appelés navetteurs dans le jargon des mobilités.

L'idée est de profiter des places disponibles dans les véhicules pour faire un ramassage tout au long du trajet. Il suffit de s'organiser mutuellement via l'application mobile puis de se laisser guider. Comme toutes ces applications collaboratives, chaque usager est noté.

La collectivité accompagne les passagers à hauteur de 0,50 € par voyage. Et surtout n'ayez aucune crainte de ne pas rentrer chez vous le soir, le service inclut aussi une garantie retour.

Employeurs engagés ? N'attendez plus, des programmes peuvent être déployés auprès de vos salariés.

Bouger spontanément

Pour les jeunes, Roul'en Meuse tente de remettre au goût du jour l'auto-stop mais en renforçant la mise en relation grâce à l'inscription au réseau local. C'est une solution simple et effi-

cace pour se rendre à ses activités lorsqu'on n'a pas particulièrement de contrainte horaire. Pour cela, il suffit de se rendre dans les points d'accueil agréés (<http://u.osmfr.org/m/1101276/>) qui vous remettront un petit kit du parfait auto-stoppeur et, c'est parti, il n'y a plus qu'à tendre le pouce.

Pour bien s'identifier, le plus simple est encore de se rendre sur le point de rencontre Roul'en Meuse dans ma commune. Le réseau est en cours de déploiement, vous verrez prochainement fleurir ces panneaux :



Les voyageurs se reconnaissent grâce à la carte de membre, avec un numéro unique, qui certifie leur enregistrement auprès de la collectivité. Dès lors, chacun voyage en toute confiance.

S'ouvrir à tous

Le Département de la Meuse a fédéré les structures de l'insertion par l'activité économique pour renforcer l'accès à la mobilité de tous les publics et particulièrement les personnes les plus en difficulté. Ainsi, les services inclusifs proposés par ces acteurs (garage solidaire, auto-école adaptée, autopartage, ...) sont intégrés dans Roul'en Meuse. ■

Diffuser tous ces services

Un numéro unique permet aux usagers de contacter facilement un conseiller en mobilité qui trouvera forcément une solution de mobilité à chaque usager : 03 29 75 32 30.

Un site Internet viendra prochainement compléter le dispositif dans l'objectif de référencer tous les services disponibles, y compris ceux déployés par la Région Grand Est dans le cadre de Fluo.

Roul'en Meuse est en plein développement. Les services évoluent chaque jour pour faciliter la vie des meusiens. N'hésitez pas à suivre tout cela de près pour moins utiliser son véhicule et faire quelques économies substantielles !

Télécharger l'application



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google play

QUAND LE PANINI REJOINT LA PIZZA SOUS LES ARCADES DE STENAY

A Stenay, on savait déjà que les pizzas sortaient tout droit des mains du pizzaiolo. On apprend désormais que les paninis sont, eux aussi, l'œuvre d'un véritable artisan : le paniniste. Cette nouveauté gourmande, la ville la doit à Sabrina et Jacky Richard. Le couple, déjà bien connu localement pour la gestion de six distributeurs de pizzas et quatre distributeurs de boissons répartis entre Stenay, Dun, Petit-Cléry, Montmédy, Écouvies et Blagny (Ardennes), vient d'investir dans un premier distributeur de paninis.

Installé sous les arcades de la place Raymond-Poincaré, à proximité immédiate des distributeurs de pizzas et de boissons, cet équipement complète une offre déjà bien rodée. Car à Stenay comme ailleurs, les habitudes de consommation évoluent. Horaires décalés, emplois du temps chargés, contraintes professionnelles ou sportives : autant de raisons qui expliquent le succès croissant des distributeurs automatiques de restauration. « C'est le seul distributeur de paninis du secteur, souligne Jacky Richard. Il n'y en a même pas à Charleville-Mézières ».

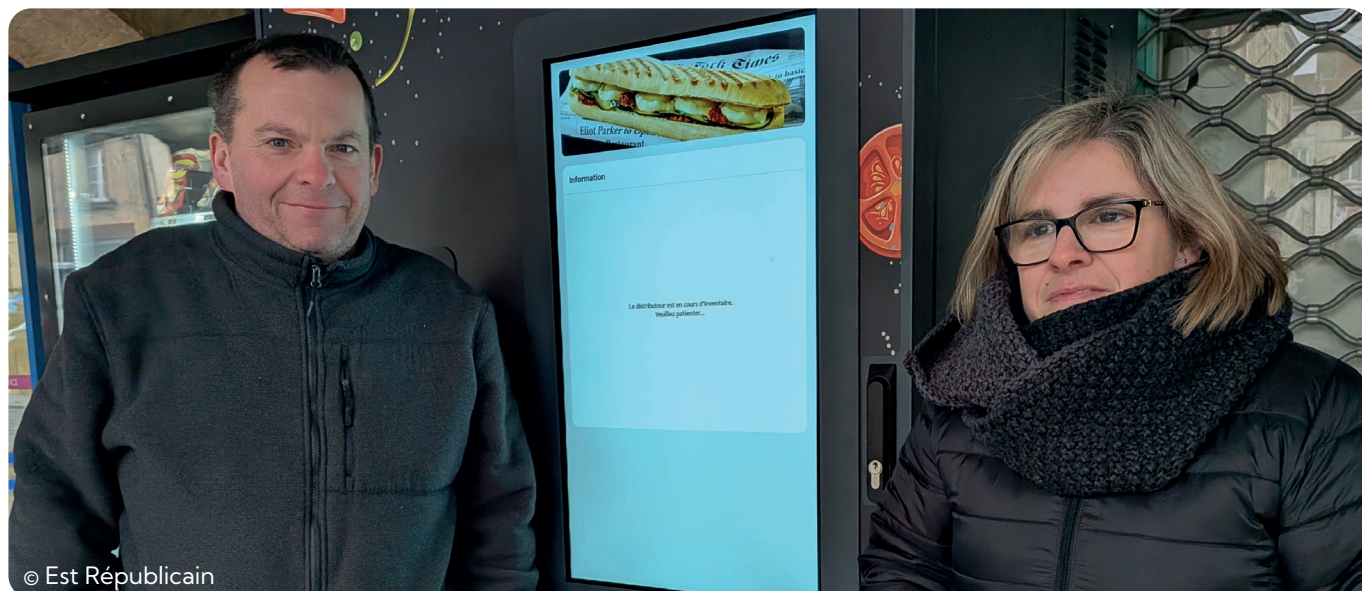
Mais pizzas et paninis séduisent-ils le même public ? « En tout cas, confirme Sabrina, les paninis nous ramènent du monde et de nouveaux clients ». Plat convivial par excellence, la pizza reste associée au repas partagé, souvent le soir ou le week-end. Le panini, lui, joue résolument la carte de la rapidité et de la praticité. Plus petit, plus léger, il se consomme facilement sur le pouce. La carte actuelle propose poulet indiana, jambon-mozza, orgal, raclette ou encore panini au Nutella, très apprécié des plus jeunes. « On va encore élargir la gamme en 2026 », annoncent les gérants.

Ces distributeurs répondent davantage à une consommation de midi ou d'appoint, notamment chez les jeunes, les actifs, les sportifs ou les lycéens. Ils constituent également une solution appréciée pour les habitants, les travailleurs en horaires atypiques ou les visiteurs de passage. « L'avantage, c'est de pouvoir se restaurer sept jours sur sept, 24 h/24, même lorsque les restaurants sont fermés ».

Loin d'être un simple dépannage, ces machines s'inscrivent

désormais durablement dans le paysage local. « On veut encore s'agrandir, confirme Jacky, parce que la qualité, c'est ce que les gens recherchent ». Les produits sont locaux, les ingrédients sélectionnés avec soin : « Je fais le marché tous les vendredis, et tout est fabriqué dans notre laboratoire stenaïen. On ne peut pas faire plus local ». Le développement se poursuit : une embauche récente, l'achat d'un troisième véhicule frigorifique, et des investissements lourds ».

Au-delà de l'innovation, ces distributeurs participent pleinement à la dynamique économique locale. En s'appuyant sur des fournisseurs de proximité et sur une fabrication entièrement réalisée à Stenay, Sabrina et Jacky Richard contribuent au maintien d'une activité artisanale sur le territoire. Leur développement crée de l'emploi, génère des investissements et démontre qu'en milieu rural aussi, l'initiative privée peut s'adapter aux nouveaux modes de consommation tout en valorisant le savoir-faire local. ■





CHRISTOPHER HUARD, L'HOMME AUX TROIS CASQUETTES



© Est Républicain

Il n'est désormais plus seulement double actif, mais bel et bien triple actif. À 37 ans, Christopher Huard, père de quatre enfants, fils de Patrick et Nathalie, semble avoir hérité des gènes du courage, du travail et d'une ténacité à toute épreuve. Un profil discret, mais solide, façonné par des années de chantiers, d'apprentissage et de persévérance.

Propriétaire bailleur, Christopher est avant tout un bâtisseur dans l'âme. Depuis sa majorité, il achète, rénove, transforme. Une passion devenue une activité à part entière, menée avec rigueur et méthode. Aujourd'hui, il gère neuf logements en location, et ne cache pas son intention de poursuivre dans cette voie. Rénover, améliorer, remettre en état : pour lui, le bâtiment n'est pas qu'un métier, c'est presque une seconde nature.

Cette activité, il la conduit en parallèle d'un emploi salarié qu'il occupe depuis quinze ans. Christopher travaille en effet au service énergie de la papeterie Burgo Ardenne, à Virton, en Belgique. Un poste technique, exigeant, qui témoigne là encore de sa polyvalence et de sa capacité à jongler entre plusieurs responsabilités.

Mais l'homme connaît trop bien la démolition, la reconstruction et les travaux en tout genre pour se contenter de deux casquettes. Fort de son expérience de terrain, il a récemment décidé de franchir une nouvelle étape en créant son auto-entreprise. Une évidence, presque une suite logique pour celui qui a passé sa vie sur les chantiers.

Son champ d'intervention est volontairement large : « Je propose du démontage, de la démolition, du nettoyage, du débarras de maisons, des travaux de plomberie, de placo, d'isolation et d'électricité », énumère-t-il simplement. Des prestations variées, pensées pour répondre aux besoins concrets des particuliers, avec une approche pragmatique et efficace.

Un véritable super-héros du quotidien, mais sans cape ni effets de manche. Alors, comment fait-il pour tout mener de front ? La réponse tient en quelques mots : transmission et travail.

« J'ai beaucoup appris avec mon père. J'ai travaillé avec lui dès l'enfance. À 16 ans, je construisais déjà une maison. J'ai appris sur le tas », raconte-t-il.

Et surtout, l'apprentissage ne s'est jamais arrêté. Soucieux de faire reconnaître officiellement ses compétences, Christopher a fait le choix, peu commun, de reprendre régulièrement le chemin des examens.

« Tous les ans, je passe un CAP. En 2024, j'ai obtenu un CAP des métiers du plâtre et de l'isolation. En 2025, un CAP de monteur en installations sanitaires. Et à court terme, je prépare un CAP maçonnerie », précise-t-il.

Une démarche volontaire, exigeante, qui lui permet d'exercer dans les règles, de répondre aux exigences des assureurs, mais aussi de rassurer les clients. Elle s'appuie sur un socle déjà solide : à Stenay, Christopher a suivi un bac professionnel de maintenance industrielle, une formation technique incluant notamment la partie électricité, aujourd'hui encore très utile sur le terrain.

Désormais, Christopher Huard propose ses services de dépannage sur un secteur allant de Verdun à Sedan, tandis que ses prestations de débarras de maisons s'étendent jusqu'au Luxembourg. Un périmètre large, à l'image de son parcours et de son énergie. Travailleur infatigable, polyvalent et déterminé, Christopher Huard incarne ces hommes de terrain qui avancent sans bruit, mais toujours avec constance. ■

ENVIE DE VALORISER VOTRE PROJET ?

Entreprises, auto-entrepreneurs, commerces, N'hésitez pas à contacter la mairie de Stenay pour mettre en avant votre projet local en apparaissant dans les futurs bulletins municipaux !

MUSÉE DE LA BIÈRE

La réouverture du Musée : demandez le programme



■ Vendredi 13 mars à partir de 19h00 : Concert de musique irlandaise « Mac Guinness »

Pour une Saint-Patrick énergique, rendez-vous à la Taverne du Musée de la Bière au son d'un répertoire rock de musiques celtiques irlandaises ! Le groupe Mac Guinness et ses 8 musiciens naviguent sur l'écume des stouts dans un répertoire alternant morceaux instrumentaux et morceaux chantés pour vous évader au pays des pubs, du whisky, de la musique et de la fête !
Entrée gratuite.



■ Du 14 au 21 mars : Semaine Nationale de la Petite Enfance « Des équilibres »

La Meuse est une vieille terre. Le Musée de la Bière ouvre ses portes aux tout-petits à l'occasion de la Semaine Nationale de

la Petite Enfance. Cet événement lie le trio enfant-parent et professionnels autour de propositions pédagogiques. Sur le thème « Des équilibres », des spectacles et ateliers à destination des moins de 6 ans ponctuent la semaine pour partager un moment de complicité dans un lieu culturel atypique.

Animations, visites, ateliers gratuits à destination des 2/6 ans.

■ Mercredi 18 mars à 10h30 : Atelier famille « La visite de Silence le Renard »

Accompagnés de la marionnette Silence le Renard, les tout-petits visitent pour la première fois un musée. Une rencontre qui permet de découvrir le monde muséal tout en étant sensibilisé au handicap de Silence. Sourd de naissance, le renardeau aura besoin de leur aide pour retrouver les siens dans ce dédale de salles.

Atelier gratuit. Jeune public dès 2 ans. Durée 45 min. Réservation conseillée au 03 29 80 68 78.

■ Samedi 21 mars à 10h30 : Spectacle « L'arbre à guitares » par Fabergosse

« Aujourd'hui est une belle journée pour chanter ! Justement, devant la maison, un arbre a poussé... Les fruits de cet arbre dressé sont des instruments à cordes. Des cordes à pincer, à gratter, c'est parfait pour nous accompagner ! ».

Cette cueillette musicale fait découvrir aux plus petits quelques instruments à cordes sur des chansons et comptines originales.

Spectacle gratuit. Jeune public (conseillé dès 1 an). Durée 30 min. Réservation obligatoire au 03 29 80 68 78.

■ Mardi 14 avril à 10h30 et à 15h00 : Mardi de Lupuline « Les apprentis chocolatiers »

Pâques est passé, mais savez-vous comment sont réalisés les bonbons en chocolat ? Venez le

découvrir avec Cédric Lesieur de « Aux Plaisirs Gourmands », notre chocolatier ardennais. De ses origines à sa transformation, il vous révèle les secrets de ces délicieuses gourmandises. Atelier gratuit. De 4 à 12 ans. Accompagnateur obligatoire. Réservation obligatoire au 03 29 80 68 78.

■ Mardi 21 avril à 10h30 et à 15h00 : Mardi de Lupuline « À l'assaut de la citadelle de Stenay »

Saviez-vous qu'il existait autrefois une citadelle à Stenay ?

Construit à l'intérieur de cette enceinte fortifiée, le bâtiment qui abrite le musée conserve de nombreux secrets de cette époque. Après une découverte des vestiges du Moyen Âge, venez fabriquer une réplique de catapulte et partez à l'assaut de la citadelle !

Atelier gratuit. De 4 à 12 ans. Accompagnateur bienvenu. Réservation conseillée au 03 29 80 68 78.

■ Du 26 avril au 1^{er} décembre : Exposition « Le Musée de la Bière, 40 ans de collections »

Le Musée de la Bière fête ses 40 ans ! Pour l'occasion, cette exposition permet de découvrir le vaste travail autour des collections, souvent méconnu et pourtant essentiel à la bonne gestion d'un musée. L'exposition met en avant l'historique du Musée de la Bière : de sa création par l'association du Groupement Archéologique de Stenay, à sa gestion depuis 2008 par le Département de la Meuse. Parmi les nombreux objets conservés (près de 55 000 biens à l'inventaire), certains sortent des réserves, parfois pour la première fois. Venez apprécier le travail de l'ombre réalisé par les différents services d'un musée et découvrir des œuvres inédites.

■ **Le Musée de la Bière a 40 ans !**
Inauguré le samedi 26 avril 1986, de nombreuses festivités sont au

programme lors de ce week-end anniversaire.

● Samedi 25 avril à 19h00 : Soirée concert « Kelly Got a Gun »

Les festivités des 40 ans du musée sont lancées au son des guitares avec le trio rock'n'roll de Kelly Got a Gun. Qu'il s'agisse de covers ou de compos originales, les trois musiciens mettent l'ambiance passant du pur rock au speed country punk qui sent bon la paille ! Rendez-vous à la Taverne. Entrée gratuite.



● **Dimanche 26 avril de 10h00 à 18h00** : Ce grand rendez-vous vous invite à pousser la porte du musée dans une ambiance conviviale. Visites guidées, ateliers, démonstrations, concerts...

Une **journée festive** pour en apprendre davantage sur la bière et son héritage. Le musée, son jardin et la taverne vous accueillent dans un cadre propice à la flânerie, pour une multitude d'animations à vivre en famille ou entre amis. Petite restauration sur place et grand choix de bières / softs à la Taverne.

Entrée et animations gratuites. ■

CINÉMA L'AUTRE CITÉ

4 Chemin des loisirs - 03 29 85 93 99 - www.cinema-lautrecite.fr

■ **Samedi 07/03 à 20h : Hypnose** par B. Martens et J. Nowicki. 25€ la place (20€ en prévente).

■ **Samedi 21/03 à 20h : Les Rouvrois présentent « La fin de l'abondance »** Comédie en 2 actes de J. Vuittenez 10€ par adulte, 5€ pour les -14ans.

■ **Ciné Bambin** : 4€ la place pour tous, son adapté, sans publicités et lumières tamisées.

● **Dimanche 08/03 à 10h30** « Grosse colère & fantaisies »

● **Dimanche 12/04 à 10h30** « La fontaine fait son cinéma »

■ Tarifs :

- Plein 8 €
 - Réduit 6,5 €
 - Moins de 14 ans 4,50 €
 - **Première séance du mercredi et du dimanche : 6 €**
- Un supplément de 2€ sera demandé pour les films 3D.

■ Abonnements :

- **Carte 10 places avec 1 place**

offerte : 60 € pour un 1^{er} achat - 57 € pour une recharge.

● **Carte d'abonnement 5 places** 36 € pour un premier achat - 33 € pour une recharge.

■ Paiements :

- CinéChèques
 - Chèques Cinéma Universel (CCU)
 - Chèques-Vacances (ANCV)
- Il est possible d'acheter ses places sur notre site internet.



L'AUTRE CITÉ
Stenay

En Mars et Avril, dans votre salle liste non exhaustive

À NE PAS MANQUER

■ **Bibliothèque culture e(s)t lien**
Ouverture lundi 14h30-16h30, mardi 14h00-18h00, mercredi 14h00-18h00, vendredi 9h30-11h30 et 14h00-18h00, samedi 14h00-18h00 (contact : 03.29.83.62.67 ou bibliostenay@orange.fr)

■ **Cercle Philatélique**
(1^{er} étage de l'espace Saint-Antoine au 7 rue de l'Hôpital. Contact au 06.81.92.25.10) Réunion mensuelle chaque 1^{er} lundi du mois à partir de 14h. Permanence sur rendez-vous chaque dernier samedi du mois.

■ **Les Sathanay Marcheurs**
Tous les jeudis : une petite ou une grande marche vous sont proposées avec un départ à 13h30 au parking du Musée de la bière à Stenay pour un covoiturage vers le village de

départ, ou à 14h directement dans celui-ci. Adhésion obligatoire (03.29.80.39.08)

■ **Les Robinsons**
Chaque 1^{er} samedi du mois : marche de 10 km ouverte à tous. Rendez vous à 13h30 devant la salle des fêtes de Baâlon (03.29.80.65.23).

■ **L.P.O.**
Chaque dimanche et jour férié (hors événements spéciaux) : sortie ornithologique de 9h à 12h. Rendez-vous au pont des Poteaux, à 1 km de Mouzay, direction Dun (06.83.29.25.47).

■ **Les P'tits Paniers**
Commandes du 10 au 15 et du 24 au 29 mars, puis du 7 au 12 et du 21 au 26 avril. Livraisons : 17 et 31 mars, puis 14 et 28 avril à la

Taverne du Musée de la Bière de 18h15 à 19h15. Site web : <http://latourneedesproducteurs.com>

■ **Secours catholique**
Permanence d'accueil et d'écoute mensuelle des personnes en difficulté, jardin partagé (03.29.86.96.43 et meusemoselle@secours-catholique.org).

■ **C.F.D.T. – Prud'Hommes et retraites interpros**
Les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 17h à 18h30 au 23, Rue Chanzy, Stenay. Contact au 03.29.80.31.13 ou au 03.29.45.07.97.

■ **Messe**
Les dimanches 08/03, 15/03, 29/03, 05/04 pour Pâques, et 19/04 à 10h30 en l'église Saint-Grégoire.

GÉNÉRATIONS LOISIRS

Le programme 2026

Venez partager des moments de convivialité et de découverte avec nous. Voici les dates clés à cocher dans votre calendrier :

Au printemps :

- **1^{er} mai** : buvette et restauration, place Vauban.
- **10 mai** : grande brocante, place Vauban.
- **28 mai** : voyage au parc ani-

malier de Sainte-Croix.

En été :

- **25 juin** : journée récréative avec repas.
- **10 juillet** : croisière en Champagne et déjeuner.
- **03 septembre** : reprise des activités après les vacances !

En automne et hiver :

- **05 octobre** : grand concours

de belote.

- **19 novembre** : fête du Beaujolais Nouveau.
- **décembre** : grand repas de fin d'année.

Infos et inscriptions

Nos activités se déroulent chaque jeudi au club. Pour nous rejoindre ou s'inscrire aux sorties, contactez le bureau lors des permanences ou au 03 29 80 46 50 ■

STEFEM LGBT+

L'association poursuit sa volonté de visibilité des femmes dans l'espace public. Après avoir baptisé le square Nicole Girard Mangin en 2024, nous avons proposé à la mairie de continuer dans ce sens, en donnant une liste de femmes. Étant donné qu'à Stenay il n'y avait que deux rues

avec des noms de femmes, nous étions très loin d'une parité.

La mairie a voté pour baptiser la salle des fêtes au nom de **Joséphine Baker**. À partir de ce choix, nous avons eu l'idée d'organiser **le premier festival d'arts au féminin de Stenay : Arts Festiv'Elles**.

Nous sommes dans une commune où l'art féminin est assez peu connu, alors que nous avons la chance de compter quelques artistes parmi nous. Et s'il est possible de se saisir de la figure très charismatique de Joséphine Baker pour mieux faire connaître ces artistes féminines, ce serait une belle

opportunité. Le projet précis consiste donc à inaugurer la salle au nom de Joséphine Baker avec la présence de son fils Luis **le dimanche 8 mars 2026**, jour du droit des femmes.

Une fresque murale de son visage sera peinte à l'extérieur de la salle par Éléonore Giraud, artiste habitant à Juvigny. De l'autre côté de la porte, le texte «salle des fêtes Joséphine Baker» en reprenant son écriture, et réalisé par la présidente, avec l'aide du vice-président Léon Merle.

Lors de cette journée, nous avons convié différentes artistes, pour l'instant au nombre de 25, pour que ce moment soit inoubliable et le premier numéro d'un festival à pérenniser. Les artistes inscrites viennent de Meuse, Ardennes, Meurthe et Moselle, Belgique.

Nous proposerons aussi une exposition retraçant la vie de

Joséphine Baker, ainsi qu'une exposition sur l'effet Matilda (ces femmes oubliées ou spoliées notamment dans les sciences). Amnesty international sera aussi partenaire avec une exposition sur l'Adelphite. Pour ne pas avoir la charge et l'organisation de la partie boissons et alimentation, Les Cantinières (un Food truck Meusien) seront présentes en extérieur.

Le projet se poursuivra sur le plan pédagogique : l'école maternelle des Courlis et les jeunes de la MFR, participent avec un projet artistique, et l'exposent ce même dimanche.

Et lundi 9 mars, Luis Bouillon Baker rencontrera les jeunes qui auront participé, pour parler de sa mère Joséphine Baker. C'est un beau projet qui lie, le passé et le présent, la connaissance et la curiosité.

La presse sera conviée et des affichettes seront distribuées.

Sur la page Facebook de l'association, l'événement est créé et sera relayé.

Marylène Jacquet, Présidente de SteFem Antenne 55. ■

* 1er

ARTS

FESTIV' ELLES

Le 08 Mars 2026

>>>> 10h / 19h

La salle des spectacles 55700 Stenay

Artistes plasticienne, florale, bois, feutre, tatoueuse, photographes, sculptrice, conteuse, souffleuse de verre, peintres, céramistes, tapissière décoratrice...

**EXPOSITION ET INAUGURATION
JOSEPHINE BAKER AVEC SON FILS
LUIS BOUILLON BAKER**

Exposition des élèves maternelle et MFR

Organisé par L'association SteFem
mail: stefemlgbt@orange.fr



LA CHAPELLE DES ARTS

Concert de Pâques

Le dimanche 5 avril à 16h00, l'association de la Chapelle des Arts organise un concert de Pâques « **Stabat Mater de Peroglèse** ».



L'histoire du Stabat Mater :

« Debout, la Mère douloureuse près de la croix était en larmes devant son Fils suspendu. Dans

son âme qui gémissait, toute brisée, endolorie, le glaive était enfoncé. »

Le vitrail de la 12e station du chemin de croix dans la Chapelle du Sacré-Cœur (réalisé par Daniel Vassart) raconte la souffrance de Marie à la mort de son fils.

Concert :

Et sous ce vitrail, le Consort baroque de Brabant et Gueldre des Pays Bas jouera le dimanche de Pâques le Stabat Mater de Pergolèse.

Pour l'occasion, il y aura également des morceaux instrumentaux de Biber et Bach avec explications, une exposition sur les croix de chemins avec dessins et photos, ainsi que des poèmes.



Rendez-vous à la Chapelle du Sacré-Cœur, avenue de Verdun.

Ouverture des portes à 15h30.

Entrée à 15€

Des boissons et des collations seront servies après le spectacle.

Info et contact :

chapelle.sacre-coeur@orange.fr ■



LALO CÉRAM

11 et 12 avril : Journées Européennes des Métiers d'Art

Pour la sixième année consécutive, Laurence Guillard ouvre les portes de son atelier-jardin LALO CÉRAM, **les samedi 11 et dimanche 12 avril de 10 h à 18 h, au 17 rue Basse des Remparts.** Une invitation à la fois intime et fascinante pour plonger au cœur d'un savoir-faire artisanal rare et vivant.



Situé au détour du circuit pédestre « Jardins et voies d'eau », le long du sentier bucolique des Minimes, qui mène aussi au Jardin d'Armelle, l'atelier de

Laurence s'ouvre comme un trésor caché. Il suffit de franchir une petite porte basse pour se laisser captiver par son univers de verdure, de terre, d'eau, d'air et de feu, riche de créativité et d'émotions.

Cette année encore, LALO vous réserve des expériences inédites et gratuites :

● **Démonstration de tournage en direct** : observez la technique du façonnage de l'argile en direct, la transformation de la matière brute en pièces fines et régulières, avant de leur attribuer un caractère unique.

● **Atelier d'initiation au tour pour tous** : curieux ou aventuriers de l'argile : sentez la douceur de l'argile, testez et expérimentez, peut-être repartirez-vous avec votre premier petit gobelet façonné de vos propres mains !

● **Découverte complète du processus de création** : de la première boule d'argile à la pièce émaillée et cuite, Laurence partage avec vous sa pas-

sion à travers chaque étape de fabrication.

Ces journées s'inscrivent dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art, une manifestation internationale gratuite qui met en lumière les talents des métiers d'art, leurs gestes ancestraux et leurs traditions vivantes. Partout en France et en Europe, artisans, ateliers et centres de formation ouvrent leurs portes pour révéler leurs savoir-faire au public.

Les JEMA sont une fête des matières, des techniques et des rencontres, où la main humaine retrouve toute sa noblesse et son rôle créatif : une célébration du patrimoine vivant, de la transmission et de l'inspiration.

Venez explorer, apprendre, toucher, créer. Et peut-être repartir non seulement avec une pièce façonnée de vos mains, mais aussi avec le souvenir d'une aventure artistique partagée. ■



LES DIABLES DE STENAY

Le club vous informe des horaires et des nouveaux entraînements :

● **Judo** : le mardi de 17h30 à 19h30 et le vendredi de 18h15 à 19h45.

● **Jiu-Jitsu Brésilien** : le mardi de 19h30 à 21h30 et le mercredi de 19h00 à 20h30.

● **MMA / Grappling** : le samedi de 10h00 à 12h00.

● **Renforcement musculaire** : le jeudi de 18h30 à 20h00, et le dimanche de 10h30 à 11h30.

Championnats

Retour sur les championnats de France jiu-jitsu brésilien novice qui avaient lieu à Verquin : cinq diables nous représentaient à cette occasion.

Force est de constater que cet événement rassemblait des combattants dont le niveau ne cesse d'augmenter...

Mathis 3e no gi

Tom 3e no gi

Vincent, Julien et Ethan ont également livré de belles prestations.

Félicitations à vous 5 pour votre engagement et vos prestations

dans ce prestigieux événement. Ces expériences sont toujours une opportunité d'être meilleur demain. ■



ESPÉRANCE BASKET



Pour ce début d'année, le club de Basket de Stenay tient à remercier la générosité de toutes les personnes qui ont participé à la vente de nos calendriers, autant les acheteurs que nos vendeurs. D'ailleurs le Club a récompensé ses deux meilleurs vendeurs, Even Jullion et Maeva Gilbin, d'un bon d'achat chez un de nos sponsors : BF Sport.

Ce début d'année a été également marqué par une cérémonie de remerciement pour les deux personnes,

Prugnon Alexis et Charlier Valentin, qui ont sauvé la vie de notre Amis Gerald Jullion, victime d'un arrêt cardiaque lors d'un match loisir. Moment émouvant partagé avec la mairie que nous remercions sincèrement.

Programmation :

● **Le 8 mars prochain**, à partir du 10h00, le club organise un tournoi de basket Loisir, le « Tournoi Jean Adoff et Patrick Huard », qui réunira des clubs de Meuse et des Ardennes, soit environ une cinquantaine de joueurs, afin de partager un moment sportif et convivial.



Le nom du tournoi a été donné afin d'honorer le rôle qu'a joué Monsieur Adoff dans la création du club et afin de rendre mémoire à Patrick Huard, joueur Loisir décédé l'année dernière. L'événement aura lieu à la salle polyvalente de Stenay, 5 ruelle des loisirs, et les résultats seront donnés vers 18h00.

On vous attend nombreux pour venir les encourager. Buvette et petite restauration sur place.

● Nous travaillons également en parallèle à la mise en place d'une nouvelle manifestation : **une marche « dégustative »** organisée avec Stenay Run. Mais nous vous tiendrons informés de tout cela en temps voulu.

Et n'oubliez pas, infos et résultats sportifs en temps réel sur notre page Facebook « Esperance basket Stenay » ■

CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Le Centre Social et Culturel contribue à l'animation de la vie sociale du territoire de la Codecom du pays de Stenay et du Val Dunois. Il œuvre, promeut, se mobilise, pour que chaque enfant, chaque habitant puisse avoir accès à des activités de qualité.



■ Pour les familles

● Accueil Plan Mercredi

Vous recherchez un système de garde pour votre enfant les mercredis ? Le CSC vous propose un accueil périscolaire de 8h30 à 12h00 ou de 8h30 à 13h30 ou de 13h30 à 17h30 ou même en journée complète c'est vous qui choisissez selon votre besoin. Tarif selon QF. Information au secrétariat du CSC.

● Centre de loisirs Vacances de printemps 2026

Voici le programme des prochaines vacances. **Inscriptions dès le 2 mars 2026** au 03 29 80 39 08 pour les enfants ayant déjà participé ou directement

au secrétariat du CSC pour les nouveaux.



Du 13 au 17 avril 2026 : Le Printemps des Champions Sur Stenay (parc de la forge) et sur

Dun-sur-Meuse (groupe scolaire Bernard Courteaux) les enfants vont se dépenser avec la ligue nationale de catch. Une semaine sportive pour les 4-11 ans.



Du 20 au 24 avril 2026 : Eveil des Sens
À Stenay uniquement. Durant cette semaine tous les sens vont être en ébullition.



Du 20 au 24 avril 2026 à Stenay uniquement. Les ados âgés de 12 à 17 ans seront accueillis au foyer des jeunes pour une semaine de découverte et des sorties inédites.

Tarif selon QF. Pensez à utiliser les Aides aux temps libres attribués aux foyer avec un QF < à 800. Bon envoyé début février aux familles bénéficiaires. Renseignements et inscription au secrétariat du CSC du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

● Ateliers Parents / Enfants

L'agenda des ateliers 2026 est désormais disponible ! Offrez-vous des instants privilégiés de complicité avec votre enfant ou votre petit-enfant. Nos ateliers parents-enfants sont de retour avec un large choix d'activités créatives, chaleureuses et bienveillantes. Une parenthèse pour se détendre, imaginer et partager ensemble, dans un environnement accueillant où chacun peut s'épanouir. Inscription au 03 29 80 39 08. Activité totalement GRATUITE.

■ Pour les 60 ans et +

● Atelier Psychologie Positive

À partir du 3 mars, le CSC, en partenariat avec la Mutualité Française, le Département, la Carsat et la Codecom, le CSC vous propose un cycle de 6

ateliers de psychologie positive pour apprendre à se sentir bien avec soi-même.

Au fil des séances, différents thèmes seront abordés : développer la bienveillance envers soi, valoriser ses forces, mieux gérer son stress, accueillir ses émotions et cultiver son bien-être au quotidien.

Les séances se tiendront les 3, 10, 17, 24 et 31 mars 2026 ainsi que le 7 avril de 14h à 16h dans les locaux du CSC.

Tarif : 5 € pour l'ensemble des ateliers. Renseignements et Inscription au 03 29 80 39 08. Attention places limitées



● Atelier Prise en main du smartphone

À partir du 26 mars 2026, le CSC organise dans ces locaux de Stenay 8 ateliers dédiés à la prise en main du smartphone. Méli, animatrice au CSC, accompagnera les seniors pas à pas pour les aider à mieux utiliser leur téléphone.

Au programme : découverte des fonctions essentielles (allumer l'appareil, saisir le code, régler le volume, activer le Wi-Fi), apprendre à prendre une photo, envoyer un message, un mail, enregistrer un contact, passer un appel, effectuer une recherche sur Google ou encore télécharger une application.

Chaque jeudi de 10h à 11h00 les 26 mars, 2,9 et 30 avril, les 7,21 et 28 mai ainsi que le 4 juin 2026

Renseignements et inscription au 03 29 80 39 08. Tarif : 24€ le forfait de 8 séances + adhésion au CSC (15€/an)



● Repas partagé

Chaque mardi de 10h à 13h30. On dit que la convivialité à table nourrit le corps et le cœur alors ne restez pas seul(e) et venez nous rejoindre pour ce moment convivial et gourmand. Pour 5 € profitez d'un repas équilibré (entrée + plat ou plat + dessert) préparé par les participants. Une navette gratuite est prévue, si besoin, pour les personnes vivant dans un rayon de 10 Km autour de Stenay. Inscription au 03 29 80 39 08.

● À venir

Après-midi jeux de société destinés aux 60 ans et plus.

● Etoffe Meuse

L'atelier couture augmente son offre. Dès maintenant profitez d'un service de repassage. Plus d'informations au 03 29 88 08 74.

■ Pour tous

Chaque semaine, venez participer à nos ateliers manuels : le lundi c'est atelier créatif, le jeudi matin couture et le jeudi après-midi Dentelle aux fuseaux. Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous sans inscription préalable.

Le printemps arrive, profitez des belles journées à venir pour marcher avec les Sathaynays marcheurs. Chaque jeudi après-midi. Renseignement au 03 29 80 39 08. ■

Toutes les infos sur les activités proposés sur notre Facebook : Csc Stenay



OFFICE DE TOURISME MONTS ET VALLÉES DE MEUSE

Les nouveautés du printemps



L'Office de tourisme, un interlocuteur au plus près des habitants et des acteurs locaux.

● Vous souhaitez être tenu(e) informé(e) des actualités et des animations qui se déroulent dans les 41 communes du Pays de Stenay et du Val Dunois ? Abonnez-vous à notre **newsletter** pour recevoir ces informations par mail chaque semaine !

● Vous organisez une manifestation sur le territoire ? Transmettez-nous vos informations pour **bénéficier gratuitement d'une promotion** élargie sur nos différents supports de communication : réseaux sociaux, site Internet, newsletter, panneaux lumineux...

● Vous souhaitez ouvrir un hébergement touristique ou souhaitez développer votre activité touristique ? Nous sommes à votre écoute pour vous **accompagner** et vous **orienter** vers les bons interlocuteurs, et assurer la promotion de votre établissement sur nos supports et dans nos bureaux d'information !

● Vous êtes artisan ou producteur et souhaitez valoriser vos produits dans les boutiques de l'Office de tourisme ? Contactez-nous pour mettre en place un **partenariat** !

■ Informations pratiques

L'office de tourisme vous accueille :

● **En mars** : à Doulcon, au 7 bis rue de la Meuse, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et sur rendez-vous

● **À partir du 1er avril** : à Stenay, à la capitainerie, rue du Port, du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, les dimanches et jours fériés de

13h30 à 17h30.

Et aussi à Doulcon, au 7 bis rue de la Meuse, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf les jours fériés

■ Aires de camping-cars

Les aires de camping-cars ouvrent leurs portes pour la saison 2026 :

- À Stenay : à partir du 1er mars
- À Dun-sur-Meuse : à partir du 1er avril.



■ Sets de tables touristiques

Le succès des sets de table touristique de l'Office de tourisme Monts et Vallées de Meuse ne perd pas son souffle. En 2025, ce sont 30 000 exemplaires qui ont été distribués dans les restaurants, campings, snack-bars et hébergements du territoire !

Distribués gratuitement auprès des établissements volontaires, ces sets de tables aux couleurs de notre destination sont une invitation à découvrir le territoire : au recto, la carte touristique met en valeur les points d'intérêts touristiques, sites et activités incontournables recommandés par nos habitants ; le programme des événements de l'Office de tourisme pour l'année... Au verso, des jeux sur le patrimoine local, pour petits et plus grands, ont été imaginés afin de faire patienter les clients de chaque établissement. De quoi en apprendre plus sur le territoire en s'amusant ! Le tout mis en forme grâce à notre collaboration avec le graphiste Julien De Méyère. Quatorze

entreprises locales ont participé au financement de ce support de promotion touristique en 2025.

Les inscriptions afin d'obtenir un encart publicitaire pour l'édition 2026 sont ouvertes ! Vous êtes une entreprise du secteur du Pays de Stenay et du Val Dunois, vous souhaitez participer à ce projet et booster votre visibilité sur le secteur ? Contactez nous dès à présent par mail à information@montsetvalleesdemeuse.com ou par téléphone 03 29 80 64 22. ■



L'équipe de l'office de tourisme est joignable :

■ par mail : bonjour@montsetvalleesdemeuse.com

■ par téléphone :
03 29 80 64 22 (à Doulcon)
03 29 80 62 59 (à Stenay)

■ via son site Internet :
www.montsetvalleesdemeuse.com

■ via Facebook et Instagram :
[#montsetvalleesdemeuse](https://www.facebook.com/montsetvalleesdemeuse)

CONSEIL MUNICIPAL

Jocelyne Antoine, sénatrice de la Meuse, remet la médaille d'honneur du travail au 5^e adjoint Jean-Noël Cros, après 30ans de service au sein de la municipalité.



© Est Républicain

CHAMPIONNAT DE TENNIS DE TABLE

Quatre membres du club de tennis de table de Stenay ont chacun décroché une médaille au championnat régional vétéran à Saint-Dié-des-Vosges.



© Par La Porte.Com

LOTO DE L'ESPÉRANCE BASKET

Cet événement du 7 février a permis de lever des fonds pour aider financièrement le club afin qu'il puisse investir dans du matériel.



© Espérance Basket Stenay

LE 40^e ANNIVERSAIRE DU MUSÉE DE LA BIÈRE

En 1976, des historiens et curieux du patrimoine local, dont l'Abbé Vigneron, fondent l'association du Groupement Archéologique.

Aux cours de leurs recherches, les membres accumulent différents objets de collection, notamment sur le monde brassicole, qu'ils exposent dans le Musée de Pays à partir de 1981. Cependant, la quantité d'objet dépasse les capacités du Palais du Gouverneur où se trouve le musée.



Le 26 avril 1986, après deux ans de travaux, le Groupement inaugure le Musée de la Bière au sein de l'ancienne malterie du

16^e siècle, récemment acquise par la municipalité. Il s'agit du premier musée français dédié à cette boisson. Selon le président de l'époque Philippe Voluer, l'objectif était de créer un véritable « conservatoire de la brasserie française ». Le musée est un succès :

- En 1987, un partenariat débute avec le Conseil Général de la Meuse qui apporte un soutien scientifique et financier au titre de la Conservation Départementale des Musées.

- En 1995, l'association a réussi à constituer une collection de 18 000 objets.

- En 1996, le musée a accueilli pas moins de 29 658 visiteurs.

Cependant, à partir de 1997, on constate une baisse de fréquentation. Pour éviter la fermeture, le Groupement fait appel au Conseil Général de la Meuse qui va reprendre la direction du musée à partir de 2008.

Une restructuration complète du musée a lieu : nouvelle muséographie, nouvel aménagement des réserves, nouveaux supports de médiation, optimisation de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap... En 2012, le Groupement Archéologique transfère officiellement ses collections au Conseil Général de la Meuse. Le musée devient alors le siège du pôle nord-meusien du Service de la Conservation et de la Valorisation du Patrimoine.

Aujourd'hui, l'équipe du musée se compose de 7 agents qui veillent à l'entretien du bâtiment, au recollement des collections et à l'organisation de nombreuses manifestations culturelles mettant en valeur le patrimoine brassicole.

Le Groupement Archéologique est toujours actif et s'occupe de la Taverne du Musée où des dégustations de bières et une petite restauration sont proposées. ■

POURQUOI RENOMMER LA SALLE DES FÊTES EN SALLE JOSÉPHINE BAKER ?

L'association Stefem a sollicité la commune afin de mettre en avant des figures féminines au sein des espaces et bâtiments publics. Après le square Nicole Girard-Mangin, la rue Simone Veil, la rue Pierre et Marie Curie, l'objectif est de féminiser progressivement des espaces en les nommant d'après des personnages féminins ayant laissé une marque forte dans l'Histoire.

Par délibération du Conseil Municipal, il a été décidé en juin 2025 de nommer la Salle des Fêtes « Salle Joséphine Baker ».

Américaine devenue Française, grande danseuse et chanteuse, elle a suivi ses convictions républicaines et patriotiques jusqu'à utiliser ses talents pour participer activement à la vie des services secrets durant la Seconde Guerre Mondiale. Elle devient lieutenant de l'Armée française de la Libération.

Elle met ensuite sa grande influence et notoriété au service de la lutte contre les droits civiques et se tient aux côtés de Martin Luther King lors de son discours « *I have a dream* » du 28 août 1963.

En 2021, elle devient la sixième femme et première femme noire à entrer au Panthéon. ■



UNE QUESTION ? ON Y RÉPOND !

Une interrogation ? Un doute ? Une remarque ? Adressez vos demandes à la Mairie (03.29.80.30.31 / accueil.mairie@stenay.fr) pour obtenir une réponse dans un prochain bulletin.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Pour connaître la pharmacie de garde, composez le **32 37** ou consultez le site web **www.3237.fr**
 Pour consulter un médecin de garde les nuits, jours fériés et week-ends en cas d'urgence, appelez le numéro unique : **08 20 33 20 20**. Pour une **URGENCE VITALE, APPELEZ LE 15**.

PHARMACIE

■ **Pharmacie des Cytises** – 6 avenue de Verdun – 03 29 80 30 70

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

■ **Liviu ADUMITRESEI** – Maison de Santé – 03 29 85 85 30

■ **Gérard OLIVIER** – 15 rue Pasteur – 03 29 80 32 00

■ **Loïc THINUS** – 12 place de l'Artillerie – 03 29 80 33 22

PODOLOGUE

■ **Florine DAVESNE** – 19 place de l'Artillerie – 03 29 80 45 73

ORTHOPHONISTES

■ **Clotilde CAILLET-GIPEAUX** – 31 place de la République – 03 29 80 48 77

■ **Martine EVRARD** – 12 place de l'Artillerie – 03 29 80 38 18

DENTISTES

■ **Franck AUTIER** – 9 place Jean Ancel – 03 29 80 32 48

■ **Corentin CLAUDEL** – Maison de Santé – 03 29 88 87 16

ORTHOPISTE

■ **Medhi KOUTINI** – Maison de Santé – 03 29 80 45 73

INFIRMIERS / AUXILIAIRES DE VIE

■ **Martine CLAUDEL** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Véronique DI MARCO** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Léontine GILLET** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

■ **Stéphanie SERVAIS** – Maison de Santé – 03 29 80 48 47

SAGE-FEMME

■ **Margot BOISIER** – Maison de Santé – 06 22 44 85 83

KINÉSITHÉRAPEUTES

■ **Rémi DIDOT** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Jade GAILLARD** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Juilette JOSSERON** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Julie DARET** – Maison de Santé – 07 88 84 92 56

■ **Stéphanie PRUDHOMME** – 7 Rue des Cytises – 03 29 86 31 42

■ **Cyr WYART** – 7 Rue des Cytises – 03 29 86 31 42

MAISON DES SOLIDARITÉS

3 avenue de Verdun 55700 STENAY – sur rendez-vous – 03 29 80 32 34

■ **Précarité et pauvreté** : surendettement, conseil en gestion budgétaire, aides financières.

■ **Enfance et famille** : grossesse, naissance et parentalité, planification familiale, prévention et pro-

tection de l'enfance, agrément d'assistants maternels et familiaux, dossier d'adoption.

■ **Insertion et logement** : demande de R.S.A., insertion sociale et professionnelle, accès aux logements,

lutte contre l'habitat insalubre.

■ **Personnes âgées/handicapées** : A.P.A., aides à domicile, téléassistance, prestation compensatoire du handicap.

FRANCE SERVICES – CODECOM

6D avenue de Verdun 55700 STENAY – 03 29 80 31 81 – accueil@ccstenaydun.fr



SOCIAL

■ **AM.I.E.** Tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les gens du voyage, une permanence par mois. Se renseigner auprès de France Services.

■ **CARSAT (Service Social)** Le mardi uniquement sur convocation.

■ **CENTR'AID (soins aux toxicomanes)** Se renseigner auprès de la Codecom.

■ **D.G.F.I.P.** Une fois par mois selon planning.

■ **Maison des Adolescents** Se renseigner auprès de France Services.

■ **C.P.A.M.** Uniquement sur RDV au 3646 ou via ameli.fr – France Services peut aussi répondre aux questions, fournir les formulaires et apporter une aide pour compléter les dossiers hors de la permanence prévue.

HABITAT – LOGEMENT

■ **A.D.I.L.** 1^{er} lundi du mois de 10h à 12h, sur RDV au 03 83 27 62 72 ou par courriel à l'adresse : contact@adil54-55.fr.

■ **Info énergie** Sur rendez-vous au 07 83 09 10 65 ou meuse@eie-lorraine.fr

■ **O.P.A.H. – URBAM CONSEIL** Se renseigner auprès de France Services.

■ **U.D.A.P.** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Espace Conseil France Rénov'** Se renseigner auprès de France Services.

ACCÈS AU DROIT

■ **C.D.I.F.F.** 3^{ème} lundi et 2^{ème} mardi du mois sur RDV au 03 29 86 70 41.

■ **Conciliateur de justice** Demandes à adresser par mail : roland.moulot@conciliateurdejustice.fr

EMPLOI – FORMATION

■ **Mission Locale Nord Meusien** Les mardis et mercredis sur RDV au 03 29 86 25 26.

■ **France Travail** Sur convocation uniquement. Se renseigner auprès de France Services.

■ **C.I.R.F.A.** Se renseigner auprès de France Services.

■ **Conseil en Evolution Professionnel** Se renseigner auprès de France Services.



Aide aux personnes en situation de handicap
 Aide aux seniors et aux courses
 Sorties d'hospitalisation
 Téléassistance
 Livraison de repas

03.29.78.08.98.
accueil@adapah55.fr
www.amaelles.org

MARS

Lundi 2

■ **Stenay** - Radio X-MOVE en direct de la Taverne du Musée de la Bière

Jeudi 5

■ **Stenay** - Réunion de sensibilisation sur le frelon asiatique à l'Autre Cité

Samedi 7

■ **Stenay** - Spectacle « Hypnose » à l'Autre Cité

■ **Mouzay** - Théâtre « Jean III ou l'irrésistible vocation du fils Montdoucet » par Les 2 Masques à la salle polyvalente

■ **Dun-sur-Meuse** - Loto des Pompiers à la salle des fêtes

Dimanche 8

■ **Stenay** - Tournois de basket « Jean Adoff et Patrick Huard » à la salle polyvalente

■ **Stenay** - Arts Festiv'Elles à la salle de spectacle

■ **Stenay** - Ciné Bambin « Grosse colère & fantaisies » à l'Autre Cité

■ **Stenay** - Bal musette avec Christophe et Helmut à la Taverne du Musée de la Bière

Vendredi 13

■ **Stenay** - Concert de la Saint-Patrick « Mac Guinness » à la Taverne du Musée de la Bière

Samedi 14

■ **Halles-sous-les-Cotes** - Soirée choucroute du Tennis club de Stenay

Dimanche 15

■ **Élections municipales**

Mardi 18

■ **Stenay** - Atelier Semaine de la Petite Enfance « La visite de Silence le Renard » au Musée de la Bière

■ **Stenay** - Journée des-équilibrée avec le Relais Petite Enfance à la salle polyvalente

Samedi 21

■ **Stenay** - Spectacle Semaine de la Petite Enfance « L'arbre à guitares » par Fabergosse au Musée de la Bière

■ **Stenay** - Théâtre « La fin de l'Abondance » par les Rouvirois à l'Autre Cité

Vendredi 27

■ **Stenay** - Loto à la Taverne du Musée de la Bière

Samedi 28

■ **Mouzay** - Chorale hollandaise « Les Chemises » à l'église

Dimanche 29

■ **Mouzay** - Marché paysan du château de Charmois

AVRIL

Dimanche 5

■ **Stenay** - Concert de Pâques « Stabat Mater de Peroglèse » à la Chapelle des Arts

Lundi 6

■ **Bâalon** - Marche de Pâques avec Les Robinsons

Du samedi 11 au dimanche 12

■ **Stenay** - Weekend portes ouvertes de Lalo Céram à l'occasion des JEMA

Dimanche 12

■ **Stenay** - Ciné Bambin « La fontaine fait son cinéma » à l'Autre Cité

Mardi 14

■ **Stenay** - Mardi de Lupuline « Les apprentis chocolatiers » au Musée de la Bière

Mardi 21

■ **Stenay** - Mardi de Lupuline « À l'assaut de la citadelle de Stenay » au Musée de la Bière

Samedi 25

■ **Stenay** - Concert « Kelly Got a Gun » à la Taverne du Musée de la Bière

Dimanche 26

■ **Stenay** - Journée festive au Musée de la Bière à l'occasion de ses 40ans

